



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 54053

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge Mme la secrétaire d'État chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique sur les enseignements qu'elle a tirés, dans son domaine de compétence, de la présidence française de l'Union européenne lors du second semestre 2008, ainsi que sur les actions qui ont été initiées dans ce cadre et les premiers résultats obtenus.

Texte de la réponse

En continu, et plus particulièrement pendant la présidence française, le secrétariat d'État a porté au sein du conseil de l'Union européenne l'urgence de l'établissement d'un véritable marché commun du numérique, thème que l'on retrouve de manière transversale dans tous les chapitres de l'agenda numérique. Cet agenda, présenté par la Commission en mai dernier, faisait suite à la « stratégie de Grenade » et a été validé par le conseil européen des ministres des Télécoms le 31 mars. La secrétaire d'État se réjouit des ambitions fortes exprimées par l'UE en matière de développement de l'économie numérique. Avec la mention de thèmes industriels comme l'informatique dans les nuages, ou encore le développement de la e-santé et de la e-éducation, l'agenda numérique européen marche désormais sur deux pieds : les infrastructures et les usages, ce qui représente une évolution majeure dans l'approche européenne, jusqu'alors essentiellement concentrée sur le nécessaire développement du haut et du très haut débit, et par la stimulation de la concurrence.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54053

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Prospective et économie numérique

Ministère attributaire : Prospective et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2009, page 6336

Réponse publiée le : 23 novembre 2010, page 12959